École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Bulletin d'inscription

Formation **Communiquer sur les réseaux-sociaux et gérer sa e-réputation**

Lieu **En distanciel**

Date choisie Session / ☐ samedi 27 avril 2024 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité ☐ Mme - ☐ Mlle - ☐ M.

Nom ---------- Prénom ----------

Fonction exercée ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

La collectivité

Type ☐ Mairie - ☐ Communauté de Commune
☐ Conseil Régional - ☐ Conseil Départemental

Intitulé ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

Responsable ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Nombre d'habitants ----------

Signature de l'élu *Signature et cachet de la collectivité*

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

› **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
› **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
› **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 haitants
› **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
› **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
› **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.
* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.
Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.
Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.
L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

ENSAP - Ecole Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique
SAS au capital de 7 500€ - 70, rue Charles de Gaulle – 54 121 Vandières
Tel : 03 83 82 04 24 ou 07 71 82 48 29 - www.ensapformation.com - contact@ensapformation.com
SIRET : 818 810 707 - APE 8559A

École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Formation

Communiquer sur les réseaux-sociaux et gérer sa e-réputation

Internet a favorisé la montée en puissance des réseaux sociaux, devenus pour certains de véritables médias sociaux, qui permettent aux internautes et aux professionnels de créer une page profil et de partager des informations, photos et vidéos avec leur réseau. Des espaces de partage qui se distinguent par leur utilité (personnel, professionnel, rencontres...). Internet transforme ainsi la société dans son ensemble. Le champ de la communication publique est également impacté ainsi que la relation entre les élus et les citoyens. Cependant, les services Web 2.0 de communication, de partage et d'échange sont-ils maîtrisés par les élus ? Quels outils faut-il mettre en place et pour quels usages ? Quels sont les codes à respecter ? Comment l'élu peut-il gérer son image sur Internet ? Quels sont les enjeux de l'élu 2.0 ?

Objectif

- **Comprendre l'internet d'aujourd'hui** (le «Web 2.0») et les outils participatifs et sociaux que se sont appropriés les citoyens de tous âges (facebook, twitter, blogs, etc.)
- S'approprier outils et méthodes pour **gérer son e-réputation** («réputation électronique»: la réputation créée et véhiculée par Internet).

Programme

- Les outils du Web 2.0 (réseaux sociaux, outils participatifs)
- Internet et ses enjeux pour les élus (exemple des dernières campagnes électorales)
- **Exister sur Internet**
- Définir l'**identité numérique** et l'e-réputation
- Les outils pour se rendre visible (blogs, réseaux sociaux, Twitter, référencement, etc....)
- **Gérer sa communauté**, sa relation au citoyen et sa visibilité
- Mettre en place une veille et améliorer son e-réputation
- Comment **réagir sur Internet**
- Améliorer son e-réputation

Prérequis :

- Nous demandons aux stagiaires de se munir de leur ordinateur, tablette ou Smartphone.

Moyens pédagogiques :

- Présentation d'une boite à outils en matière de réseaux sociaux
- Exemples de bonnes – et moins bonnes - pratiques

- Échanges avec les élus pour répondre aux préoccupations concrètes
- Simulations de communication sur les réseaux sociaux
- Support pédagogique
- Évaluation finale de la formation par un QCM. Le stagiaire est réputé réussir la formation à partir de la note de 10/20.

Modalités / Conditions d'accès :

- Présentiel
- Durée du stage : 1 journée de 6 heures
- Accueil des personnes en situation de handicap sous conditions. Pour plus de renseignements 07 71 82 48 29

Taux de réussite :

- en attente

Taux de satisfaction :

- 100 %

Vous pouvez compléter cet apprentissage par Incarner son mandat d'élu (https://www.ensapformation.com/formation/a-metz-incarner-son-mandat-delu-36/)

Lieu / En distanciel

Nous vous proposons de suivre cette formation en distanciel via une plateforme de visioconférence.

Nous vous transmettrons le lien de connexion dans la convocation qui vous sera envoyée quelques jours avant le stage.

Plateforme Click Meeting de l'ENSAP

03 83 82 04 24